Vol. XXXVIIII — Saint-Boniface, Manitoba, 6 Avril 1910. — No. 22

ABONNEMENT
Canada .... $1.50 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Europe .... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente .... 6 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

Important pour le Public

M. A. G. Grégoire a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'acquérir le fonds de commerce de Boucherie de M. Jos. Turenne, boucher, 576 Avenue Taché.

Les anciens clients et le public en général trouveront chez le nouveau propriétaire un étal de marchandises de 1ère classe à des prix très modérés. L'établissement sera remis complètement à neuf avec un assortiment complet de viandes crues ou cuites de 1ère qualité, ainsi que primeurs, œufs et beurre frais, poisson, etc.

Propreté, marchandises extra, prix à la portée de toutes les buorses, telle sera la devise du nouvel établissement.

Le service à domicile sera fait aussi rapidement que possible.

"Pour la Couronne"

Nous avons dit un mot mercredi dernier de la séance au collège. Nous voulons aujourd'hui en publier le programme. Le drame "Pour la Couronne" a été interprété avec une maitrise qui pourrait étonner chez des jeunes acteurs qui, en somme, n'ont pas et ne peuvent pas avoir la science du théâtre comme des acteurs de profession. Le drame est beau en lui-même et nos amis du collège en ont saisi l'idée généreuse comme aussi la beauté littéraire.

PROGRAMME

Ouverture: Ronde Bohémienne. Rosenberg
Ensemble de violons,

ACTE I.- L'exposition. L'élection du nouveau roi.- Sur la place d'armes d'une citadelle dans les Balkans,

Souvenir du jeune age - - - - - - - Hérold
David Trudel.

ACTE II.- La tentation.
Dans les appartements de Michel Brancomir

Largo - - - - - - - - - - - - - - - Haëde
Orchestre

ACTE III.- La trahison
Un plateau dans les balkans, près d'un bûcher d'alarme.

La Madone - - - - - - - - - - - De Flotow
Marcien Beaupré

ACTE IV.- La révolution de l'armée.
Salle dans la forteresse.

ADRESSES A SA GRANDEUR MGR LANGEVIN

ACTE V.- La condamnation.- Le dénouement. Sur la place publique de Viddin

REPONSE DE SA GRANDEUR AUX ADDRESSES

GOD SAVE THE KING

PERSONNAGES

Etienne, évêque et roi des Balkans, Thomas Beaubien.
Le Prince Michel Brancomir. E. Etique
Constantin Brancomir, son fils, Ant. De Margerie.
Bogdorahme, frère du prince Michel. Alex. Lambert.
Ibrahim-Effendi, agent sècret du sultan Mohammed II, sous le déguisement d'un chanteur bohémien et portant le nom de Banko. Marcien Beaupré
Ourosh, véteran Guillaume Charette.
Lazare, soldat. Joseph Landry.
Un prisonnier Turc. Pierre Paquin.
Un guetteur. C, Henri Gautier.
Un chevrier. Charles A. Bohémier.
Un officier. Emile Prendergast.
Militza, Jeune Bohémien. Paul Prince.
Jean, fils d'Ourosh. Henri Parent,
Alexis, page. Paul Coté.
* Soldats, Chasseurs, Gens du peuple.
Dans les Balkans. Fin du XVème Siécle

Revue de la Presse

L'INCIDENT DUEZ

(*Le Devoir*)

La liquidation des biens des congrégations françaises dissoutes par la loi de 1901 vient d'avoir, s'il faut en croire les dépêches de ce matin, un épilogue attendu.

L'un des principaux liquidateurs, M. Duez, a été arrêté sous l'inculpation de fraude et l'on affirme qu'il aurait confessé un vol de cinq millions de francs.

Mais ce n'est là qu'un des incidents de l'extraordinaire opération financière greffée sur la liquidation des biens congréganistes.

* * *

Pour faire accepter à l'opinion publique la dissolution d'un certain nombre de congrégations et la vente de leurs biens, les gouvernants s'efforcèrent d'exploiter à la fois le vieux ferment anticlérical et les appétits de la foule. M. Waldeck-Rousseau prononça à Toulouse un discours célèbre où il fit miroiter aux yeux de son public "le milliard des congrégations". Ce milliard, qui devait représenter l'écart entre le prix de vente des immeubles, les frais de liquidation et les pensions que l'on promettait aux congréganistes chassés de leur domicile, servirait, affirmait-on, à la création de retraites ouvrières.

Or les congrégations sont dissoutes, leurs biens sont vendus— et les retraites ouvrières à venir. Le milliard des congrégations s'est fondu comme la neige sous le soleil du printemps. C'est à peine si les congréganistes auxquels on promettait des pensions en ont vu la couleur.

Où donc l'argent est-il passé? Dans les poches des avocats, des liquidateurs et des hommes d'affaires qui ont racheté à vil prix des biens auxquels ne voulaient pas toucher la majeure partie des citoyens, même ceux qui n'ont aucune foi.

Les mises aux enchères ont donné des résultats lamentables et il est évident qu'un certain nombre de spéculateurs ont fait dans cette opération une très grosse razzia.

Du reste, ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on dénonce ce scandale. Le sénat, voici deux ans passés, avait nommé une commission chargé de mener une enquète sur la liquidation des biens congréganistes, et celle-ci ne put s'empêcher de constater un coulage énorme. On faisait pratout des gorges-chaudes des honoraires prélevés par les avocats qui plaidaient pour les liquidateurs, et M. Combes, attaqué par M. Millerand, lui avait un jour lancé cette sanglante riposte: Oui, j'ai violemment combattu les congrégations, *mais au moins je ne me suis pas enrichi de leurs dépouilles !*— L'ancien ministre Millerand est l'un des avocats qui ont le plus grassement émargé au budget de la liquidation.

* * *

En fait, l'incident Duez n'est que le dernier abcès qui crève et qui révèle aux yeux de tous la pourriture interne.

C'est l'épilogue attendu d'une aventure où la passion de secte, les appétits professionnels et la spéculation financière se sont alliés pour réaliser l'un des grands scandales du siècle.

O. H.

* * *

ÉTATS-UNIS ET CANADA

(*La Patrie*)

L'imminence d'une guerre de tarif entre le Canada et les Etats Unis apparaît de jour en jour plus réelle. Le rapport défavorable des délégués américains ne laisserait au président Taft d'autre alternative que de laisser le tarif maximum s'appliquer automatiquement à notre pays à la date déterminée dans la loi Payme.

Le "Hérald," de New-York, n'accepte pas encore la certitude d'un conflit, mais il affirme que l'obligation s'impose au Canada d'entrer dans la voie des concessions. Il déclare que la démonstration faite par les experts américains que nos droits sont plus élevés que ceux imposés par les Etats-Unis sur les produits canadiens, même en vertu du tarif maximum, est suffisamment concluante.

D'un autre côté, les Etats-Unis continuent de négocier avec la France, et l'on espère en venir bientôt à une entente. De sorte que le Canada serait le seul important pays qui ne bénéficierait pas après le 31 mars de la réduction de 25 pour cent promise aux pays dont le tarif ne crée aucune "undue discrimination" contre les Etats-Unis.

Si on en arrive là, la discrimination tant abhorrée par nos voisins, sera bien de leur côté et contre nous. Et pour la contrebalancer, le gouvernement canadien se trouverait peut-être justifié d'appliquer aux produits américains la surtaxe dont il vient d'exempter l'Allemagne.

Le Manitoba

Mercredi, 6 Avril 1910

UN ROLE —UNE METHODE

Ceux qui nous connaissent nous rendront cette justice que nous acceptons assez volontiers de faire une polémique lorsqu'on nous y provoque, et que nous n'avons jamais cherché à éviter les coups.

On nous a plutôt reprochés de trop aimer à tirer sur l'ennemi.

Cependant nous n'avons pas l'intention de chercher chicane à nos adversaires *pour le moment*.

Rien ne presse.

Les élections sont encore éloignées.

Aussi nous ne croyons pas nécessaire de nous occuper à fond *maintenant* des sornettes débitées par nos charmants confréres du *Nouvelliste*. D'abord, ce journal ne représente qu'un groupe, et le moins considéré—une coterie si vous voulez—de ceux au nom desquels il prétend parler. Ce n'est pas un secret pour personne que le *Nouvelliste* n'est pas reconnu par les libéraux-français comme leur porte-parole. Et ce châtiment de se voir ainsi renié par ceuxlà même dont il déclare incarner la pensée, le *Nouvelliste* le doit plus encore à ses méthodes calomniatrices qu'à sa nullité.

Cette simple constatation nous despenserait à elle seule de pousser plus loin nos remarques, si nous ne voulions une fois de plus signaler le caractère essentiellement étroit et injuste de cette feuille, dont les propriétaires et les inspirateurs véritables ne jugent pas même à propos de se montrer la face.

Voyez le genre: insinuer la malhonnêteté sans l'établir; diffamer sans prouver, vilipender quand même et toujours.

Le gouvernement Roblin a réglé la question du transport des grains; il a créé le magnifique système du téléphone-Etat; il s'occupe actuellement à régulariser le commerce de la viande par l'installation de grands abatoirs publics; comme complément à tout ceci, il confie les élévateurs à une Commission, ce qui va soustraire le blé à la spéculation des agioteurs canadiens et américains.

Ce programme est trop formidable pour qu'on l'attaque. Alors, on essaie de ruiner ses auteurs en leur engendrant querelle sur des détails d'administration, sur des vétilles de bureau, sur des inepties qui n'ont pas même le mérite de la plausibilité.

Ainsi est-il un être doué d'une cervelle quelconque qui va croire que MM. Roblin et Rogers auraient consenti à bénéficier ouvertement des profits réalisés par une compagnie à même l'achat et la vente de terrains dont ils ont la charge officielle? Or la version donnée par le *Nouvelliste* de l'incident Montague veut que MM. Roblin et Rogers aient été assez bêtes —excusez! pour participer ouvertement à des bénéfices que les statuts de la province leur interdisent formellement.

Si l'écrivain du *Nouvelliste* possède encore la naïveté d'un bambin, qu'il demande à M. Sifton comment les ministres s'y prennent quand ils veulent faire de l'argent sans que ça paraisse.

Nous avons publié la lettre de M. Montague. Que le *Nouvelliste* la publie, et ensuite il pourra dire tout ce qu'ils voudra: ses lecteurs riront de lui.

Mais la diffamation est autrement savoureuse:

* * *

Il est entendu que le confrère persiste à affirmer la culpabilite de M. Roblin dans l'affaire de la Eli Sand Company. On lui prouve que la ligne en question était une ligne publique, servant au trafic public, affectée à tout le service de la région, il veut tout de même faire croire que M. Roblin est coupable de concussion parce qu'il aurait retiré des dividendes d'une compagnie utilisant cette ligne de chemin de fer comme pouvait le faire toute autre compagnie ou tous autres intérêts privés.

L'attaque du *Nouvelliste* contre l'hon M. C. H. Campbell est une réédition en miniature de tout ce que l'opposition tenta contre le Procureur-Général, certaine après midi de la récente session.

M. Campbell a riposté de façon triomphante à la troupe hurlante. Il fera de même dans Morris, lorsqu'il rendra compte de sa conduite à ses électeurs. Nous reviendrons sur tout cela.

* * *

Le Nouvelliste— au nom de qui parle-t-il? — demande à nos députés français pourquoi ils n'ont pas proposé de mesure au nom de la minorité catholique.

Le Nouvelliste voudra bien répondre à une autre question: si telle mesure avait été proposée, ses amis l'auraient-ils appuyée?

Le Fidele Intendant

(Suite.)

Les dépenses faites à cette fin s'élevèrent au-delà de $13,000, sans compter les sommes déboursées pour l'installation. De ces centaines de réfugiés, qui eurent le bonheur de recevoir l'hospitalité du Saint Père à Santa Marta, pas un ne s'en alla sans avoir vu Sa Sainteté et sans avoir reçu sa bénédiction. Tous, abondamment pourvus de bons habits, reçurent en outre un don généreux en argent, et un billet de seconde classe pour retourner chez eux (ce billet équivaut à un billet de première classe en ce pays); les vieillards, les infirmes, et ceux qui manquaient d'expérience, furent accompagnés jusqu'à leur destination.

Les orphelins surtout furent l'objet de l'attention particulière du Saint Père; cinq cents onze d'entre eux seront entretenus par lui jusqu'à ce qu'ils puissent par eux-mâmes se frayer un chemin dans la vie. En vue d'assurer le succès de cette oeuvre, Sa Sainteté a mis à sa tête le Prof. Fornari pour la diriger, pour voir à ce que rien ne manquât à ces pauvres petits, et à ce que des renseignements complets sur leur état pussent être donnés en tout temps à quiconque aurait le droit d'en demander. Chaque semaine un rapport est fait au Saint Père, qui souvent fait venir en sa présence des groupes de ces enfants pour les bénir et les encourager. Il se passera bien une dizaine d'années avant que ces nombreux enfants puissent se passer des soins qu'ils reçoivent et soient à même de remplir un emploi utile à la société. Non seulement ils reçoivent les soins strictement nécessaires, mais on envoie dans des climats plus favorables ceux dont la santé est plus délicate; pendant les chaleurs de l'été on les expédie dans les montagnes ou au bord de la mer.

Les enfants d'un âge plus avancé, grâce à l'appui recu, ont pu complèter leurs connaissances et obtenir des emplois honorables. Trente quatre étudiants on reçu chacun un don de cent dollars, qui leur permettait de finir leurs étndes jusqu'à ce qu'ils aient pu obtenir un diplôme ou un grade; ce secours sera continué à quelques-uns pendant deux, trois, même quatre ans. Des apprentis ont été mis à même de parfaire leur apprentissage. Des ouvriers ont été pourvus d'un nouvel outillage, et des marchands, à la faveur des dons qui leur on tété faits, on pu se procurer de nouvelles marchandises et se remettre dans le commerce; en sorte que l'on peut dire, que dans cette liste des oeuvres accomplies, nul besoin qui pouvait être soulagé n'a été omis.

Si nous jetons un coup d'oeil sur le relèvement purement matériel de Messine et de Reggio, nous constatons que le Saint Père n'a été ni moins généreux ni moins pratique. Son representant Mgr Cottafavi a passé plusieurs mois à Reggio, dans un misérable hangar, ouvert à tous les vents, passant ses journés à diriger les travaux et étudiant jusque tard dans la nuit ses plans de reconstruction. Pour le seconder on lui a adjoint le comte Zileri, homme d'une grande expérience et ingénieur très habile. La tâche à accomplir était formidable, mais il n'y avait pas à hésiter ni à retarder. Il fallait surmonter des difficultés de toute nature, difficultés, dit le rapport, suscitées dans les milieux d'où on aurait le moins dû les attendre. Cinquante des églises dévastées étaient encore assez solides pour pouvoir être réparées; ce fut de suite décidé. Les nouvelles églises et autres édifices, pour un double motif ne pouvaient être reconstruites comme auparavant en pierres ou briques: d'abord parce que, pendant plusieurs mois après le grand désastre, des secousses de tremblement de terre se faisaient encore sentir, par intervalles, et quelque fois avec une grande violence; ensuite, ces constructions étant de première nécessité devaient être levées sans retard. Le comte Zileri, qui avait voyagé dans l'Afrique du Sud, avait vu là-bas le genre de construction dont on avait besoin. On en fit donc une grande commande à une maison anglaise qui s'en était fait une spécialité Des bateaux furent nolisés pour transporter les matériaux; trois automobiles, dont deux pour tirer les charges là où les routes le permettaient et une pour faciliter les mouvements des directeurs et inspecteurs des travaux, furent mis à contribution. Le travail se poursuivit jour et nuit. Comme l'attention s'était d'abord portée vers les localités d'un acces difficile, et qu'on avait réservé pour la mauvaise saison les travaux à exécuter dans les plaines et sur les côtes de la mer, le travail sembla d'abord peu de chose. Il fut lent et pénible dans les premières régions les matériaux devaient être transportés au sommet des colines a dos de mulets et quelquefois à dos d'hommes. On engagea à cet effet, et à prix d'argent, des troupes d'hommes qui devaient ensuite être les bénéficiaires de ces travaux. En moins d'un an, quoique de nombreuses difficultés vinssent entraver le désir du Souverain Pontife de tout achever, les régions dévastée étaient dotées, un peu partout, de jolies églises neuves, grandes et petites; cent seize étaient achevées et quarante cinq en voie de l'être. L'extérieur recouvert de tôle brillait élégamment au soleil, et leurs petits clochers surmontés de la croix s'élevaient vers le ciel. Des presbytères en nombre presque égal s'élevaient à côté des églises. Chacun d'eux d'après la recommandation de Sa Sainteté devait avoir une grande salle pour servir temporairement d'école. Ce dernier point suggéré par la sagesse et la générosité du Saint Père, lui attira la reconnaissance des populations qui en bénificiaient et les conseils municipaux de la région lui en témoignèrent publiquement et hautement de leur gratitude.

Deux grands collèges, un orphelinat, un séminaire et huit autres institutions de différente nature ont pu être élevés. Ces constructions sont en bois, mais solides et commodes; quelques unes sont assez vastes: les murs extérieurs sont recouverts de plaques de tôle, l'intérieur est bien fini en bois, entre les deux une couche de papier à calfeutrer.

En outre des édifices, le Saint Père a dû pourvoir d'ornements, de vases sacrés etc au moins une centaine d'églises.

Pour ceux qui ne perdent pas de vue l'Eglise souffrante et savent combien a été soudain et terrible le rappel de ces milliers d'âmes humaines, ce sera une consolation d'apprendre que ceux qui sont partis pour l'autre vie n'ont pas été oubliés par le coeur si compatissant du Souverain Pontif. Dans le grand Campo Santo de Messine, on a érigé une église expiatoire. Dans la partie inférieure de cette église on a aménagé une chapelle avec trois autels: des messes de requiem y sont dites tous les jours à l'exception des jours de fête de 1ère et 2ème classe. L'église est dédiée à Marie, consolatrice des affligés, et a été enrichie des mêmes indulgences, applicables aux âmes du purgatoire, que celles que l'on ne gagnait jusqu'ici qu'à l'autel des Catacombes de Saint-Cyriaque sous la Basilique de Saint-Laurent près Rome, et à l'église de la Consolata à Turin.

Pour tout résumer et en guise de conclusion nous donnons le tableau suivant qui nous dira où sont allées les sommes que la charité du monde catholique avait envoyées au Saint Père.

Sommes distribuées par l'intermédiaire des archevêques et évêques des diocèses devastés	$170,000.
Sommes distribuées par des institutions tenues par des ordres religieux	36,000.
Secours distribués aux familles et aux individus immédiatement après le désastre	45 000.
Pour la construction d'églises, presbytères, ecoles et autres institutions	380,000.
Pour ornements, etc., pour 100 églises	24,000.
Secours donnés à des étudiants laiques et ecclesiastiques	10,000.
Somme mise de côté pour l'entretien et l'éducation de 400 orphelins	200,000.
Pour construction à élever le printemps prochain	176,000.
TOTAL	$1,041,000.

Les $329,000 qui restent seront employés à l'entretien et à l'éducation de cent onze orphelins placés dans différentes maisons en Sicile et en Calabre, à la construction d'autres églises et écoles, et à répondre aux demandes de secours qui affluent continuellement.

C'est ainsi que le Vénéré Pie X a répondu à la confiance qu'on avait mise en lui. Non seulement des oeuvres ont été accomplies pour répondre a des besoins immédiats, mais aussi des oeuvres d'un caractère durable et permanent dont bénéficient les âmes et les corps, les vivants et les morts.

PRESENTATION

Une intéressante réunion eut lieu à St-Boniface, lundi soir, lorsque les amis de M. Joseph Bernier, venant de St-Boniface, de Norwood et de Winnipeg, lui présentèrent de magnifiques cadeaux à l'occasion de son mariage prochain avec Mademoiselle Rose M. Bernier. de l'Islet, province de Québec.

M. A. C. Larivière présidait à la fête.

M. A. Potvin, le premier, se fit l'interprète des amis, pour faire l'éloge de M. Bernier, et présenter des vœux de bonheur pour lui et sa future épouse.

Vint ensuite monsieur W. Edgar, de Norwood, qui présenta à Monsieur Bernier un superbe service de coutellerie et un riche candélabre achetés avec la généreuse souscription des amis.

Plusieurs autres encore, prononcèrent de très jolies allocutions, citons: MM. Roger Goulet Préfontaine, M. P. P., Burke, E. V. Battley, Smith, Médéric Cyr, Dr Galliot, W. J. Battley, Gevaert.

Monsieur le président lut ensuite une lettre de M. Aimé Bénard M. P. P., qui exprimait le regret de ne pouvoir être présent.

A ses amis Monsieur Bernier exprima sa reconnaissance en termes émus.

Après les discours, la nombreuse assemblée alla présenter ses hommages aux rafraichissements, aux sons joyeux d'un magnifique orchestre dirigé par monsieur le Professeur Salé et accompagné par M. Albert Bétournay.

Encore sous la direction du professeur Salé, l'on entonna en chœur notre belle chanson nationale "O Canada." L'on écouta ensuite avec beaucoup d'agrément les joyeuses chansonnettes de M. Derochers et de plusieurs autres chantres.

Enfin, après le "God save the King" et une derniere poignée de mains, tous se retirèrent emportant le meilleur souvenir d'une veillée d'amis, des plus agréables.

M. Bourgeault a été choisi comme le directeur de cette fanfare, ce dont nous sommes heureux, parce que M Bourgeault possède une indiscutable compétence; il connait sa musique et il a du goût artistique N'y aurait-il pas moyen que cette fanfare nous donnât quelques concerts publics au cours de l'été? Nous ne sommes pas pour le gaspillage des deniers municipaux, mais nous pensons que quelques piastres dépensées en harmonie ne seraient pas une extravagance trop grosse. Nous aurons toujours un faible pour la musique, et nous croyons que ce serait rendre Saint-Boniface plus attrayant que de lui assurer de temps en temps la jouissance d'un air de fanfare.

St-Onge—Forget, dit Despatis

Hier matin, à la cathédrale, M. Willie St-Onge conduisait à l'autel Mlle Clara Forget, dit Despatis. La bénédiction nuptiale fut donnée par Mgr Dugas. Il y eut musique et chant appropriés par le Quatuor du Chœur de la Cathédrale.

Nous offrons à l'heureux couple nos meilleurs souhaits de bonheur.

* * *

Samedi dernier, les amis de M. St-Onge lui ont présenté un cadeau substantiel à l'occasion de son mariage.

Les officiers-élus de la "Malanes Concert Band Stock Company" sont tous, moins un, des citoyens de Saint Boniface: Président M. T. Berry; vice-président M. Henri Bourgeault; gérant M. W.O. Graham, de St-Boniface; secrétaire, J.J.Thomas de Winnipeg.

LE MANITOBA

Cette Province a 41,169,089 acres de terre dont 6,019,200 acres à surface d'eau aux termes de l'agriculture. Nous avons donc toujours assez d'humidité pour assurer le succès des récoltes.

Il y a encore 25,000,000 acres inoccupés, pouvant être divisés en "Homestead" ou être achetés

La population en 1901 était de 255,211; elle est maintenant d'environ 400,000 ou à près doublée en sept ans.

Winnipeg en 1901 avait une population de 42,240 elle n maintenant 115,000, ou elle a plus que doublé sa population en sept ans.

Les facilités de transport sont presque parfaites; rayonnant de Winnipeg, environ 3,516 miles de chemins de fers sillonnent la Province Trois trains transcontinentaux laissent Winnipeg chaque jour, et c'est seulement une affaire de quelques mois, quand il y en aura cinq; et ceux qui vont y être ajoutés sont le "Grand Tronc Pacific" et le "Canadian Northern."

Voilà des indications des progrès de la Province dans toutes directions; et c'est le bon endroit pour vous fixer car aucun autre pays ne peut montrer la même augmentation dans le même temps.

Aux Visiteurs

Ne passez pas à Winnipeg sans voir les terrains à vendre du Gouvernement et des chemins de fers, et procurez-vous d'amples informations pour ce qui en est des "Homestead" et des opportunités de placements.

R. P. ROBLIN,
Premier et Ministre de l'Agriculture
et de l'Immigration

Pour renseignements spéciaux, adressez-vous
JOSEPH BURKE, 178 Ave Logan Winnipeg, Man,
JAS. HARTNEY, 77 York Street, Toronto, Ont

Chez Nous ET Autour de Nous

—Le cigare **1912** est en vente au bureau de J. B. Leclerc,

—M. le docteur Lachance vient de faire l'acquisition d'un magnifique automobile

—J. B. Lauzon M. P. P. est parti pour Montréal par affaires, il sera absent quinze jours.

—On demande une servante. S'adresser à madame J. A. Marion, No. 35 rue DuMoulin Saint Boniface.

On demande une bonne servante, S'adresser chez Madame Samson 144 ave. Provencher, St-Boniface.

—Madame Renaud, No. 43, rue Ritchot, annonce au public qu'elle prendra desengagements comme garde-malade.

—La pipe offerte par MM. J. B Leclerc et Alfred Bleau au Club de Raquettes a été gagnée par M. Alfred Couture.

—Pommes de terre a vendre pendant cette semaine a 40cts le baril chez J. Henri Bonin blocdu College, St-Boniface.

—A vendre par MM. Guilbault et Cie., du bois de première qualité: épinette, tremble et cyprès en gros et en détail. Téléphone 604.

La Bearine est une pommade délicate elle fait croître les cheveux parce qu'elle contient de la véritable graisse de l'ours du Canada. 50 sous le pot.

—M. le docteur Lambert subit actuellement un traitement à l'hôpital de Saint-Boniface. Nous espérons que la santé reviendra à notre ami avec la chaleur du printemps.

—Argent à prêter sur lots de villes et sur fermes, taux des plus raisonnables; s'adresser à Messieurs Bernier, Blackwood. Bernier et Beaupré 512 McIntyre Block Winnipeg.

—Il y aura une assemblée générale de l'association Saint Jean Baptiste de St-Boniface à l'Hotel de Ville. Dimanche le 10 avril à 1.30 p. m. Des questions très importantes seront discutées.

—M. G. A. Gareau a vendu la semaine dernière près de 17 acres au sud du Manitoba Rolling mill pour l'établissement d'une manufacture d'acier, le prix est dans les environs de $50.000.

—Il nous fait plaisir d'apprendre que la J. H. Tremblay Co. Limited, a obtenu le contrat de construction d'une nouvelle école au Fort Rouge. Cette école coûtera dans les $90.000, et portera le nom de *Lord Roberts School.*

—Au théatre Winnipeg l'orchestre Symphonie de Minneapolis a été écoutée par la population dans les six concerts, la salle était remplie et même plusieurs ont du retourner faute de place. Le théatre Walker continue le Vaudeville au prix de 25, 50 et 75 cts le soir et 25 cts l'après-midi.

—Le Bazar de l'Orphelinat St-Joseph a réussi à merveille. Chaque jour une foule nombreuse a patronisé cette fête de charité. Comme clôture, les dames organisatrices de St-Boniface ont offert un banquet aux petits orphelins; ce banquet a été servi par des dames et messieurs de St-Boniface. On pense si les enfants ont apprécié cette bienveillance et en ont été heureux.

Procurez-vous pour 25 sous une boite de Davis' Menthol Salve (“The D. & L.”) et soyez préparé à combattre cent maux qui peuvent n'être pas dangereux mais qui sont très ennuyants et pénibles, tels que la névralgie, maux d'oreils, foulures brûlures, contusions, piqûres d'insectes, hémorroides. C'est un remède de famille toujours utile pour combattre un mal quelconque et doit etre conservé parmi les médicaments de la pharmacie de la maison.

L'Emulsion D. & L. prise dans les cas de débilité général et perte d'appétit donne certainement les meilleurs résultats. Elle rétablit la santé et donné une nouvelle vitalité.

Il est aussi utile dans une maison qu'une horloge. Le Davis Menthol Salve guérit rapidement un grand nombre de petits maux tels que coupures, blessures de la peau, morsures et piqures 25 sous la boite chez tous les pharmaciens.

Prompt soulagement dans tous les cas de maladies de gorge ou de poumons, avec la cure “Chamberlain's Cough”. Agréable à prendre, adoucissante et reposante pour les organes. Vendu par tous les marchands, partout.

—M. Prosper Gevaert représentant un syndicat local offre en vente 100 lots situés dans les environs des rues Dubuc et Des-Meurons à raison de $10.00, 12.00 et $15.00 du pied. Condition de vente: $10.00 comptant, $5.00 par mois; ces lots se trouvent dans le quartier No. 4, hâtez-vous d'en acheter si vous voulez avoir le droit de vote dans ce quartier.

Lever Brothers, Toronto, vous enverront gratuitement un morceau de leur fameux savon de toilette, si vous mentionnez ce papier.

Tenders for Debentures

RURAL MUNICIPALITY OF STE. ANNE

Sealed tenders marked “Tenders for debentures” will be received by the undersigned up to two o'clock on the afternoon of April 30th 1910, for the purchase of $20,000.00 of debentures of the Rural Municipality of Ste Anne at $1,000.00 each bearing interest at 5 per cent, one of each debenture with interest to be retired each year for twenty years commencing with the years commencing with the year 1910 as provided for in the by-law passed for that purpose.

These debentures are issued for construction of roads, bridges, culverts and ditches in and through the Municipality.

Tenders will be opened on the second day after the above date, the highest of any of the tenders not necessarily accepted, and the Rural Municipality of Ste Anne reserves the right to accept any tender, although not the highest, if the same is considered the most advantageous to the Municipality.

For further particulars apply to J. A. Lacerte, Secretary-Treasurer, Municipality of Ste Anne, Ste Anne, Man.

GUERISON ET RECONNAISSANCE

La légende nous apprend qu'un jeune Romain exilé dans les déserts de l'Afrique, fit, un jour, la rencontre d'un lion qui lui inspira une salutaire frayeur, frayeur bien concevable, si l'on songe que le personnage en question n'avait rien de notre moderne Roosevelt.

Son premier mouvement fut de courir chercher un abri, surtout lorsqu'il vit la bête féroce s'avancer sur lui. Mais aussitôt il constata, à son grand soulagement, que le monarque des déserts, au lieu de bondir sur sa proie, s'avança piteusement, la tête basse et tirant la patte—comme un vulgaire rhumatisant—et avec l'air lamentable d'un arthritique qui vient de subir une forte attaque.

Il le laissa s'approcher ainsi et comme l'animal, au lieu de lui appliquer le coup de griffe destructeur auquel il s'attendait, lui tendit misérablement la patte, il prit celle-ci et l'examina promptement.

Il n'eut pas de peine à s'apercevoir que le seigneur à grosse chevelure s'était enfoncé une malencontreuse épine qui lui enlevait toute possibilité de se mouvoir. Immédiatement, il extirpa l'épine, lava la plaie et l'animal soulagé le remercia de ses soins en lui léchant les mains. Par la suite, le lion s'attacha à son sauveur et l'accompagnait partout à la chasse où il lui rabattait le gibier.

Mais il n'est si bons amis qui ne se quittent; le jeune Romain gracié sortit du désert et rentra dans Rome, après avoir laissé dans les sables nubiens son royal ami.

Un beau jour, longtemps après, —c'est une longue histoire!—notre jeune Romain s'étant remis à conspirer, fut arrêté de nouveau et condamné cette fois à être jeté aux bêtes.

Le jour de l'exécution arrivé, le condamné se tenait au milieu de l'arène, les bras croisés sur la poitrine, attendant résolument que les portes des cages s'entr'ouvrissent pour livrer passage à la bête, sous les crocs de laquelle il devait succomber. Une foule méridionale, rumeuse et tumultueuse, assoiffée de sang et de carnage, encombrait les gradins du cirque, poussant des cris de mort peu divertissants.

L'empereur vient d'arriver, a lancé un léger coup d'œil sur l'être infime qui, planté au milieu de l'arène, fait une tache imperceptible sur le sable rutilant au soleil romain; puis il fait signe de laisser entrer le lion.

Celui-ci bondit de sa retraite et l'on croit qu'il ne va faire qu'une bouchée de sa proie. Mais, ô surprise! arrivé d'un seul bond en face de la victime qui lui est offerte, il s'arrête net, flaire l'homme impassible, et au lieu de le dévorer, se met à lui lécher les pieds.

Le lion venait de reconnaître son sauveur du désert de Nubie et lui témoignait publiquement sa reconnaissance pour la guérison qu'il lui devait et que ne pouvaient lui faire oublier ni le jeûne auquel on l'avait astreint, ni les coups que les bellunaires lui appliquaient.

Immédiatement tumulte, scandale, tapage de la tourbe populaire! L'empereur fait appeler le grand exécuteur et lui demande la cause de l'incident qui lui est expliquée et le frappe tellement, qu'il accorde sa grâce au condamné en lui recommandant de ne plus recommencer.

Nous abrégeons un peu la fin de cette histoire, qui a inspiré bien des peintures et des poètes, pour en tirer la morale suivante destinée à toutes les personnes qui souffrent: “Il n'est pas de plus grand bienfait que d'être soulagé d'un mal qui vous enlève l'aisance de vos mouvements et votre facilité d'évolution.”

Les animaux eux-mêmes sont reconnaissants jusqu'à la mort envers l'homme qui leur rend le moyen de se servir de leurs membres et qui les guérit d'une douleur paralysant leurs organes locomoteurs.

Pensez-vous qu'il y ait au monde une affection plus douloureuse, plus enrageante, plus sournoise que le rhumatisme sous ses divers modes de présentation?

Croyez-vous aussi qu'un bienfait soit comparable à la guérison du mal arthritique?

N'êtes-vous pas convaincu que le remède guérisant le rhumatisme est le plus précieux au monde, aussi précieux que la vie elle-même, puisque cette guérison rend le plus grand bien que puisse posséder l'homme: l'activité?

Si vous en êtes convaincu, n'hésitez pas à recommander à vos amis qui souffrent du rhumatisme les Pilules Moro. C'est un remède souverain pour arrêter les progrès de l'arthritisme, supprimer la goutte, effacer le rhumatisme, rendre la santé et la gaieté!

L'effet est surprenant, immédiat, infaillible.

Lisez la lettre qui suit d'un rhumatisant guéri par les Pilules Moro. A son ton joyeux et enthousiaste, ne dirait-on pas un lion auquel on a rendu la faculté de bondir!

M. EDOUARD MORIN, 218 rue Walter, Ottawa, Ont.

Ottawa, 20 Juin 1909.

Chers Messieurs,

C'est avec un vif plaisir que je vous écris aujourd'hui pour faire l'éloge de vos excellentes Pilules Moro.

Je tiens à dire, chers messieurs, qu'elles m'ont guéri complètement du rhumatisme.

Voilà six mois que j'ai commencé à prendre les Pilules Moro qui ont eu sur moi un effet magique. Elles m'ont guéri au bout de douze boîtes seulement.

A présent, j'ai soixante ans, et depuis vingt-cinq ans je souffrais de ce beau rhumatisme, et même, dans ces derniers temps, j'étais obligé de prendre le lit.

Après douze boîtes, je ne me ressens plus d'aucune douleur. Voilà bientôt quatre mois que je n'en ai pas pris et je me sens rajeunir tous les jours.

Si je suis guéri aujourd'hui, je le dois aux Pilules Moro dont je ne saurais faire trop l'éloge; d'ailleurs, tous mes garçons en prennent.

Votre tout dévoué,
EDOUARD MORIN,
218 rue Walter, Ottawa, Ont.

CONSULTATIONS GRATUITES

—Par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro tous les jours, excepté les dimanches, de neuf heures du matin à 6 heures du soir, au No. 272 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettre à tous les hommes malades qui demeurent en dehors de la ville.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Demande d'une menagere

Monsieur le Curé de St Raphaël de Canital, Sask. aura besoin vers le quinze maprochain, d'une ménagère. Une personne assez âgée, habile pour la cuisine et à l'entretien du presbytère, sera préférée à toute autre.

Pour toute autre renseignement s'adresser à M. le Curé de

St Raphaël de Cantal Sask.

Soumissions pour bois et bois de charpente

Des soumissions scellées, adressées au Commissaire des Terres Provinciales, Winnipeg, et marquees, Soumissions pour bois de charpente No 72" seront reçus à ce bureau jusqu'à midi du 6ème jour d'Avril 1910 pour le privilège d'avoir des permis de couper du bois de charpente sur les terres suivantes:

All 13, E ½ 34, all 35, N½ 36, Tp. 16, Rge 10 E. P. M.

Chaque Soumission doit être accompagnée de comptant ou chèque marqué en faveur du Commissaires des Terres Provinciales pour le montant du bonus offert par l'Applicant.

Aucune soumissions par télégramme ne sera donsidérée, et la plus haute ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

Les permis sur la terre seront sujets aux règlements sur les Limites à bois et demeureront en force selon le bon plaisir du Commissaires des Terres Provinciales.

Pour plus de détails, adressez-vous à

L. J. HOWE.

Député commissaire des Terres Provinciales

Winnipeg 17 mars 1910

Soumissions pour bois et bois de charpente

Des Soumissions scellées, adressées au Commissaires des Terres Provinciales, Winniseg, et marques "Soumissions pour bois de charpente No 73," seront reçus à ce bureau jusqu'à midi du 6ème jour d Avril 1910 pour le privilège d'avoir des permis de couper le bois et bois de charpente sur les terres suivantes:

W. ½ 2, E ¼ 3, E ½ 10 W. W ½ 14. All 15 All 11: E½ 17, S ½ 17. W ½ 23, N. E. ¼ 32, N W ¼ and S E ¼ 33, S W ¼ 34, in Tp. 17 Rge 10 east P. M.

Chaque soumission doit être accompagnée de comptant ou chèque marqué en faveur du Commissaire des Terres Provinciales pour le montant du bonus offert par l'Applicant.

Aucune soumission par télégramm ne sera considérée, et la plus haute ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

Les permis sur la terre seront sujets aux règ ements sur les limites à bois et demeureront en force selon le bon plaisir du Commissaires des Terres Provinciales.

Pour plus de détails, adresses-vous à

L. J. HOWE,

Député commissaire des Terres Provinciales

Winnipeg, 7 mars 1910

Notice to Creditors

IN THE MATTER OF THE ESTATE OF JOSEPH JUBINVILLE DECEASED

Notice is hereby given, pursuant to chapter 170 of the Revised Statutes of Manitoba, 1901, that all persons having claims against the said Joseph Jubinville, late of St-Joseph, wo died at the village of St Jean-Baptiste, in the Province of Manitoba on or about the twenty-third day of December A. D. 1909, are to send by post prepaid or deliver to Reverend W. L. Jubinville the administrator of the estate of deceased, at Dunrea in Manitoba on or before April 30th. 1910 or to his Solicitors Messrs Dubuc & Dubuc at 64 Provencher Avenue in the City of St Boniface, Manitoba their names, addresses and descriptions, and a full statement in writing of their claims, with particulars and the nature of security, if any, held by them, duly verified by statutory declaration and take notice that after, the said administrator will proceed to distribute the assets of the parties entitled thereto, having regard only to the claims of whith he shall have notice, and that he will not be liable for the assets or any part thereof so distrubuted to any persons of whose claims notice shall not have been received by him at the time of such distribution.

Dated this 24th. day of March A. D. 1910

W. L. Jubinville
Administrator of the said estate
per Dubuc & Dubuc, his Solicitors.

DEMANDÉ

Un instituteur pour l'école Decorby No. 846, devra être muni de diplôme de 2ème ou 3ème classe, devra être capable d'enseigner dans les 2 langues. Entrée en fonction vers le 10 avril. Faire connaître l'expérience acquise, indiquer le salaire exigé.

M. C. O'KEEFE,
Secrétaire-Trésorier
District scolaire No. 846,
Saint-Lazare, P. O. (Man)

FEUILLETON DU MANITOBA

Les Noellet

(*Suite*)

N° 17

Quand il parut, au seuil de la porte, Marie, qui desservait le souper auquel personne n'avait touché, se recula comme saisie d'effroi, d'un air de dire: « Vois quel mal tu as fait!» et vint se placer à côté de sa mère. Etait-ce bien sa mère, cette femme assise sur une chaise basse, au fond de la salle, penchée en avant, ses cheveux gris sortant de son bonnet, le visage défait et hébété par le chagrin? Quoique ses yeux fussent fixés dans la direction de son fils, elle ne sembla pas le voir quand il entra. Pas un trait ne changea de sa physionomie d'ordinaire si mobile.

Pauvre mère Noellet, si fière jusque là de son enfant, si heureuse de le donner à Dieu, que son amour maternel s'en était empreint d'un respect religieux, si éloigné du moindre doute au sujet de cette vocation qui comblait des rêves anciens! Et puis tout à coup précipitée de si haut; frappée sans que rien ne l'eût préparé! En deux heures elle avait épuisé ses larmes, et tout le ressort de sa vie. Elle demeurait anéantie.

Pierre alla jusqu'auprès d'elle.

—Mère? dit-il.

Mais elle ne tendit pas les bras, qu'elle tendait si vite d'ordinaire au premier mot de tendresse. Les mains qui avaient bercé Pierre restèrent inertes.

—Mère? reprit-il en se penchant, pourquoi êtes-vous ainsi? Je vous assure que c'est pour mon bien que je pars... je deviendrai... je serai...

Riche, heureux, il se sentit le coeur serré, et une larme, la première, roula sur sa joue, pendant qu'il embrassait le pauvre visage de celle qui avait fait la Genivière si joyeuse et si douce. Elle le baisa une fois, faiblement. Ses lèvres étaient toutes froides. Pierre en reçut comme un choc douloureux.

Il se redressa, et il vit que les yeux de sa mère s'était détournés de lui.

Il regarda du même côté: le père était debout le long d'un des montants de la cheminée, la ride de son front creusée profondément, aussi rude d'aspect que tout à l'heure dans le grenier, quand il disait: «Va-t'en, je te chasse!» Le vieux Vendéen était là pour veiller à l'exécution de sa parole. La mère pouvait supplier, lui même il pouvait souffrir; rien ne prévaudrait sur l'honneur outragé des Noellet.

Pierre s'avança cependant vers lui, et lui tendit la main:

—Adieu mon père, dit-il.

Le métayer, impassible, garda la même attitude, les mains derrière le dos et répondit:

—Prends tes hardes et dépêche-toi. Jacques t'aidera à les porter.

Pierre se détourna. Tout était consommé. Il chercha son frère des yeux et l'aperçut dans un coin, agenouillé avec Antoinette près de la vieille malle à bande de poil, achevant d'y ranger quelques vêtements, du linge, de petits objets enveloppés de papier: plus de choses certainement que Pierre n'en possédait. Chancelant il traversa la chambre. Il sentait que la force allait lui manquer à la fin.

—Adieu, Marie, dit-il rapidement; adieu, Antoinette; viens Jacques!

Il souleva la caisse par une poignée, Jacques en fit autant de l'autre côté, et tous deux, par la porte restée ouverte, se glissèrent dehors, tandis que les femmes se remettaient à sangloter.

Dehors il faisait noir. L'air piquait. Sur la route, les deux frères se hâtaient pour arriver avant le départ de la diligence de Beaupréau à Cholet. Ils ne se parlaient guère, occupés chacun de leur pensées. Même lorsqu'ils s'arrêtaient et laissaient reposer la malle à terre pour reprendre haleine, c'était d'un accord tacite et sans presque rien se dire.

En trois quarts d'heure ils atteignirent Beaupréau.

Quand ils furent rendus devant l'auberge du père Breteaudeau, la voiture était attelée, la bâche serrée, la portière ouverte, et le patron de l'auberge inspectait d'un dernier coup d'oeil le harnais de ses chevaux.

Pierre et Jacques s'embrassèrent.

—As-tu de l'argent pour aller à Paris? dit Jacques.

—Pas beaucoup, répondit Pierre, juste assez pour la route. Mais là-bas, je retrouverai Loutrel qui m'en donnera. Il y a longtemps que j'ai prévu tout cela, vois-tu.

—Maman s'en était tourmentée, reprit le cadet: elle a mis 40 francs dans la malle, à gauche, entre les mouchoirs... Nous reverrons-nous, Pierre?

—Je ne sais pas, mon Jacques. Sois un bon soldat, puisque tu vas au service. Porte-toi bien... Remercie la mère pour moi...

Un instant après, la diligence partait, grimpant la côte. Jacques la suivit un peu de temps, dans l'ombre épaisse, courant de toute sa force. Mais bientôt il s'arrêta épuisé, aux dernières maisons de la petite ville, et les deux rayons rouges des lanternes, qui lui tenaient encore compagnie, dans la brume et dans la nuit s'effacèrent.

XII

Il était bien tard, bien tard, longtemps après minuit. Jacques était revenu de Beaupréau. Dans la chambre, le métayer sa femme et Marie dormaient. Antoinette n'avait pu fermer l'oeil. Son esprit agité, assailli de visions et d'idées tumultueuses, écartait d'elle le sommeil.

Quand elle fut certaine, à la respiration égale qui s'échappait des lits voisins, que tout le monde reposait dans la chambre, elle se leva chercha la clef de l'armoire, prit un flambeau de la cheminée, et sans bruit, ouvrit le vaste meuble aux battants cirés qui luisaient encore à la lumière de la lune. Il s'en échappa une odeur de lavande. On ne l'ouvrait pas tous les jours la grande armoire. Sur chaque rayon s'étalaient des piles de linge rangées dans un ordre admirable, sans un faux pli, sans une tache, sans une reprise à faire: draps, serviettes, mouchoirs, chemises, puis çà et là, dans les niches que formait l'inégale hauteur des colonnes blanches, une orange venue des serres du château, une liasse de quittances, des images, des pots de confitures, une fiole d'eau vulnéraire où trempait un petit rameau, toutes sortes de choses précieuses en un mot. Antoinette avec la sûreté que donne l'habitude, étendit la main à gauche, et, du fond d'une cachette, retira les roses au crochet qui devaient servir à fabriquer l'aube. Une à une elle les prit, et les considéra, depuis les premières qu'on avait eu tant de mal à réussir jusqu'aux dernières faites, si régulières et si bien épanouies. Tous ces soirs où l'on avait travaillé,— avec quelle ardeur et quelle joie!— toutes ces heures pleines de lui, elle crut les revivre en comptant les douzaines qu'elle disposa soigneusement les unes à côté des autres. Il y avait beaucoup de roses, plus qu'elle n'aurait pensé, huit, neuf douze, vingt piles entières. Comme l'ouvrage était avancé! Puis elle enveloppa le tout dans une serviette, releva les bouts et les fixa avec des épingles. Alors elle regarda une dernière fois ce petit paquet où tenaient tant d'espérances déçues, les siennes et celles de plusieurs autres, l'approcha de ses lèvres, avec un mouvement de tendresse, y mit un baiser, et vite, vite se hâta de fermer l'armoire.

Elle étouffait. Il lui semblait qu'elle venait d'ensevelir quelque chose.

Deuxieme partie

XIII

Vers la fin de l'été, Mélie Rainette avait perdu son père.

Ce n'était pas une grande perte. Cependant, elle en eut du chagrin. Si brutal qu'il fut, Rainette avait encore de bons moments. Et puis, même ivre, elle le savait près d'elle, temoin grossier, mais témoin quand même et raison de sa vie laborieuse. Elle se disait: "Grâce à moi, il ne manquera de rien." Et cela lui donnait un courage et une gaîté incroyables.

Depuis qu'il était mort, elle trouvait les journées longues, dans cette maison où rien ne parlait ni ne bougeait, qu'elle seule. Le soir même elle travaillait, une lampe à pétrole accrochée au mur de la cave. Car le père avait laissé des dettes: il faudrait bien des coups de châsse et de pédales pour les payer. Et, sitôt le souper fini, —Ce qui ne prenait pas grand temps,— vite au métier. Mélie s'asseyait sur son tabouret de tisserande, elle prolongeait la veillée.

Voilà pourquoi elle était devenue un peu plus songeuse. Ce qu'elle ne disait plus, elle le rêvait, et bien d'autres choses encore qu'elle n'aurait jamais dites. Cela ne l'empêchait point d'être vaillante ni de se montrer de belle humeur avec ses voisines, quand elle sortait par hasard. Mais la solitude avait développé chez elle le goût de ces méditations lentes qui amusent et bercent le coeur inoccupé.

(*A suivre*)

Toutes les familles surtout celles qui demeurent à la campagne, devraient être pourvues en tout temps d'une bouteille de l'ongent Chamberlain. On ne sait jamais quand on peut en avoir besoin, pour es cas d'accident, ou de hâte. C'est excellent, dans tous les cas de rhumatisme, foulures et éraflures. Vendu par tous les marchands, partout.

Mariages prochains

On annonce pour le 12 du courant le mariage de mademoiselle Catherine Flanagan, fille de Mde James Flanagan, de Winnipeg, à monsieur J. H. Tremblay.

* * *

On annonce le mariage prochain de Mlle Léonida Roy, fille de M. et Mme Jos. Roy, de St-Boniface, et belle-soeur de MM. Jos. et Emmanuel Couture, de la même ville, à M. H. R. LaJoie, de la maison Paul Sala de Winnipeg.

Le mariage sera célébré dans la cathédrale de St-Boniface, le 10 mai prochain.

Nous adressons nos meilleurs compliments aux jeunes fiancés.

C. O. F.

A une assemblée régulière de la Cour Tache No 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, la résolution suivante a été adoptée.

Proposé par le Syndic Toupin appuyé par le Frère Sec-Financier qu'il soit résolu:

1er. Que la Cour Taché No. 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, a appris avec regret la mort de Monsieur Wm. Fletcher Lane père du Frère William de cette cour.

2me. La Cour envoie au Frère éprouvé et à sa famille l'expression de ses sincères sympathies.

3me. Que copie de la présente lui soit transmise ainsi qu'à la presse.

J. A. Prendergast.
Sec-Archiviste.

Winnipeg
17 mars 1910.

M Joseph Lecomte.
Prés. No. 230 C. M. B. A.
St. Boniface.

MONSIEUR:

J'accuse, avec gratitude, réception d'un chèque de $2000, montant de la police de feu mon mari Napoléon Gaudet, décédé le 22 février dernier.

Votre dévouée
Albina Gaudet.

—Maisons modernes à vendre sur la Rue de l'Hopital, conditions faciles. S'adresser à Prosper Gevaert.